

Report to/Rapport au :

Agriculture and Rural Affairs Committee
Comité de l'agriculture et des affaires rurales

and Council / et au Conseil

February 7, 2013
Le 7 février 2013

Submitted by/Soumis par :

Contact Person / Personne ressource : Arlene Grégoire, Director of Building Code Services and Chief Building Official/Directrice des services du Code du bâtiment et chef des services des bâtiments, Planning and Growth Management/Urbanisme et Gestion de la croissance

(613) 580-2424, 41425 Arlene.Gregoire@ottawa.ca

CUMBERLAND (19) OSGOODE (20)

Ref N°: ACS2013-PAI-PGM-0065

SUBJECT: MUNICIPAL ADDRESSING ANOMALIES - LINE ROADS – EIGHTH LINE AND NINTH LINE ROAD RENAMING

OBJET : ANOMALIES DANS LES ADRESSES MUNICIPALES – CHEMINS LINE – CHANGEMENT DE NOM DES CHEMINS EIGHTH LINE ET NINTH LINE

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Agriculture and Rural Affairs Committee recommend Council approve:

1. A By-law to rename Eighth Line Road to Piperville Road; and
2. A By-law to rename Ninth Line Road to Thunder Road.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales recommande au Conseil d'approuver :

1. Un règlement visant à changer le nom du chemin Eighth Line et à le remplacer par « chemin Piperville »;
2. Un règlement visant à changer le nom du chemin Ninth Line et à le remplacer par « chemin Thunder ».

CONTEXTE

En janvier 2005, le Conseil municipal a approuvé un rapport intitulé « Anomalies de noms de rue » (ACS2004-DEV-BLD-0018), qui recommandait la mise en œuvre d'un processus normalisé en vue de l'examen et de la résolution des anomalies de noms de rue et de numéros de voirie déterminées, suivant la fusion. Ces anomalies sont préoccupantes à l'égard de la sécurité publique, surtout en ce qui concerne les interventions d'urgence ainsi que l'efficacité de la localisation.

Le présent rapport propose des solutions pour résoudre les anomalies de rue découlant de la série de voies appelées « Line » qu'on retrouve dans la ville. Il y a sept ensembles qui ont été désignés comme problématiques. Pour chacune de ces paires de chemins « Line », la prononciation est identique, cependant un des noms s'écrit en toutes lettres alors que l'autre est écrit en chiffres. Les sept ensembles de chemins « Line » sont :

- Chemin Second Line (deux segments séparés) et chemin 2nd Line (quartiers 4, 5, 20 et 21);
- Chemin Third Line et chemin 3rd Line (quartiers 5 et 20);
- Chemin Third Line et chemin 3rd Line (quartiers 20 et 21);
- Chemin Fifth Line et chemin 5th Line (quartiers 5 et 20);
- Chemin Sixth Line et chemin 6th Line (quartiers 5 et 20);
- Chemin Eighth Line et chemin 8th Line (quartiers 19 et 20);
- Chemin Ninth Line et chemin 9th Line (quartiers 19 et 20).

Normalement, la Ville, lorsqu'elle tente de résoudre des anomalies de rue, essaie de minimiser l'incidence en s'efforçant que les modifications touchent le plus petit nombre de personnes et de commerces possible. Lorsque le nombre de résidents et/ou d'entreprises est égal pour les deux rues visées, d'autres facteurs sont pris en considération avant de déterminer laquelle des rues sera rebaptisée.

Après un examen attentif, et en consultation avec le Bureau de gestion des mesures d'urgence et les conseillers des quartiers, il a été conclu de simplifier le processus et d'opter pour la solution la moins perturbante afin de résoudre la question des anomalies du nom des chemins « Line ». Il a donc été décidé de conserver les chemins « Line » qui se trouvent dans une séquence numérique ininterrompue, qui sont groupés sur le plan géographique et qui ont un tracé nord-sud. En fonction de ces critères, le personnel a déterminé qu'il était nécessaire de renommer seulement 8 des 15 chemins.

Le chemin Eighth Line et le chemin Ninth Line, situés dans les quartiers Cumberland et Osgoode, sont les premiers cas à l'étude afin d'éliminer le dédoublement avec les chemins 8th Line et 9th Line dont le nom se dit de la même manière, mais s'écrit plutôt en chiffre, et qui sont également situés dans le quartier Osgoode. Les chemins 8th Line et 9th Line resteront inchangés afin d'assurer une configuration logique pour les autres chemins sur le tracé nord / sud et de conserver les regroupements géographiques.

DISCUSSION

Le changement de nom des chemins Eighth Line et Ninth Line est recommandé dans un effort visant à assurer l'identification appropriée d'une destination en situation d'urgence, en plus d'améliorer l'orientation générale pour le public et les commerces. La Ville, en tant que partenaire du Service public d'appel d'urgence 911, doit veiller à ce que les premiers intervenants soient en mesure d'identifier rapidement une propriété. De plus, un meilleur système d'orientation constitue la réponse aux préoccupations énoncées par certains résidents de ces rues qui ont mentionné des livraisons ou des visites manquées en raison de la confusion causée par la proximité des chemins 8th Line et 9th Line qui sont écrits en chiffre.

Pour que les résidents et les commerces touchés aient suffisamment de temps pour informer leurs contacts personnels et professionnels du changement d'adresse postale et pour épuiser les articles de papeterie, la date de mise en œuvre sera fixée au plus tôt six mois après la date d'approbation par le Conseil. En outre, pour aider les résidents touchés à effectuer le changement de renseignements postaux, nous leur ferons parvenir une liste de vérification avant la mise en œuvre qui énumérera les fournisseurs de service importants à aviser. À titre d'assurance complémentaire pour les résidents, Postes Canada garantit la livraison du courrier adressé à l'ancienne adresse pendant un an après la mise en œuvre du nouveau nom de rue.

Le coût du changement des plaques de rue, y compris la main-d'œuvre, est de 2 017 \$ pour le chemin Eighth Line et de 1 984 \$ pour le chemin Ninth Line. Ces coûts seront payés à même le budget de fonctionnement d'Entretien des routes et Circulation routière.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Les recommandations formulées dans le présent rapport concernant le changement de nom des chemins Eighth Line et Ninth Line auront des conséquences pour les résidences rurales de Carlsbad Springs, situées dans les quartiers Cumberland et Osgoode. Plus précisément, les résidents dont l'adresse est située sur les chemins Eighth Line ou Ninth Line devront modifier leurs renseignements postaux.

CONSULTATION

Une première lettre a été envoyée aux propriétaires des chemins Eighth Line et Ninth Line, pour les informer du changement de nom à venir. À la réception de cet avis, certains résidents se sont dits déçus du fait que le nom devait changer. Les autres commentaires reçus des résidents portaient sur les inconvénients que le changement de nom leur occasionnera et sur leurs préoccupations quant au coût envisagé du changement d'adresse pour leur permis de conduire, leur carte santé et leur passeport. Un résident a indiqué que le délai accordé à la communauté pour trouver les nouveaux noms n'était pas suffisant et recommandait d'adopter une démarche différente pour l'avenir. D'autres résidents ont signifié leur approbation au changement qui permettra d'éliminer la confusion avec les chemins 8th Line et 9th Line situés à proximité.

Conformément à la pratique établie, le personnel a consulté l'association communautaire locale afin de trouver le nom de remplacement. Le nom de remplacement suggéré pour chacun des chemins était indiqué dans la lettre d'avis. À la demande de l'association communautaire locale, des séances d'information publique ont été organisées au centre communautaire de Carlsbad Springs à l'intention des propriétaires des chemins Eighth Line et Ninth Line.

Plusieurs résidents ont demandé que d'autres noms que ceux qui étaient suggérés soient pris en compte. La Ville a pour politique de choisir un nom qui reçoit le plus grand nombre d'appuis et, comme aucun des deux noms suggérés n'a été bien accueilli, les propriétaires des chemins Eighth Line et Ninth Line ont été invités à présenter à la Ville leurs suggestions de nom de rue devant être soumis au vote communautaire.

Ces suggestions ont été étudiées au vu des directives et des pratiques exemplaires de la Ville en ce qui concerne les noms de rue, et si le nom suggéré était celui d'une personne ou d'une famille, la personne à l'origine de la suggestion devait soumettre un formulaire de demande d'attribution d'un nom commémoratif. Les noms proposés répondant aux critères de la Ville ou approuvés comme noms commémoratifs ont été inscrits sur les bulletins de vote qui ont été envoyés pas la poste aux propriétaires de chacun des deux chemins.

Résultats du vote – chemin Eighth Line

Après le premier scrutin, les propriétaires du chemin Eighth Line ont indiqué leur appui au nom « chemin Piperville » comme nom de remplacement, avec 52 votes. Le deuxième nom en lice a obtenu 11 votes. Il n'y a donc pas eu de deuxième vote puisque une nette majorité des propriétaires ont préféré Piperville comme nom de remplacement. Le nom « Piperville » a une signification historique dans le secteur. Il y a déjà eu une gare Piperville qui était située sur ce qui est maintenant connu comme le chemin Eighth Line. La gare de train Piperville faisait partie du réseau ferroviaire historique New York Central Railway qui reliait Ottawa à l'État de New York.

Résultats du vote – chemin Ninth Line

Le nom « Piperville » a été suggéré par des résidents des chemins Eighth Line et Ninth Line et a également été le premier choix des propriétaires du chemin Ninth Line, avec un appui moindre cependant, soit de 14 votes au total. Compte tenu des résultats de vote et des renseignements historiques concernant la signification du nom Piperville pour le chemin Eighth Line, le nom « chemin Piperville » est recommandé pour remplacer celui du chemin Eighth Line. En conséquence, un deuxième vote a été nécessaire pour le chemin Ninth Line afin de déterminer le second choix des résidents. Les deux noms suivants de la liste qui avaient obtenu le plus de votes au premier tour après Piperville étaient inscrits sur le deuxième bulletin de vote. Les résidents ont voté en faveur du nom « chemin Thunder », soit à 46 votes contre 21 pour le nom « chemin Satellite ».

COMMENTAIRES DU CONSEILLER DU QUARTIER

Le conseiller a pris connaissance du rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée à ce rapport.

RÉPERCUSSION POUR LA GESTION DE RISQUE

Aucune répercussion particulière concernant la gestion du risque n'est associée à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les modifications subséquentes vont nécessiter l'installation de nouveaux panneaux de signalisation, pour un coût unique estimé à 4 000 \$. Le coût pour changer les plaques de rue, main-d'œuvre incluse, est de 2 017 \$ pour le chemin Eighth Line et de 1 984 \$ pour le chemin Ninth Line. Ces coûts seront payés à même le budget de fonctionnement d'Entretien des routes et Circulation routière.

INCIDENCES SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas d'incidence sur l'accessibilité associée à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune répercussion environnementale particulière n'est associée à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNIQUES

Aucune répercussion technique n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Il est important que l'information disponible sur les adresses soit claire et exacte afin de faciliter l'identification de la propriété et l'orientation et d'aider les services d'urgence à localiser rapidement les personnes dans une situation d'urgence. Ceci est conforme à la priorité stratégique du Conseil à l'égard de l'**Excellence des services** et à l'objectif stratégique ES2 visant à améliorer le rendement opérationnel de la manière suivante : « Améliorer l'efficacité et l'efficacités de la prestation des services en vue d'atteindre les niveaux visés de service qui ont été approuvés par le Conseil et les communiquer aux résidents et aux employés ».

DOCUMENTATION À L'APPUI

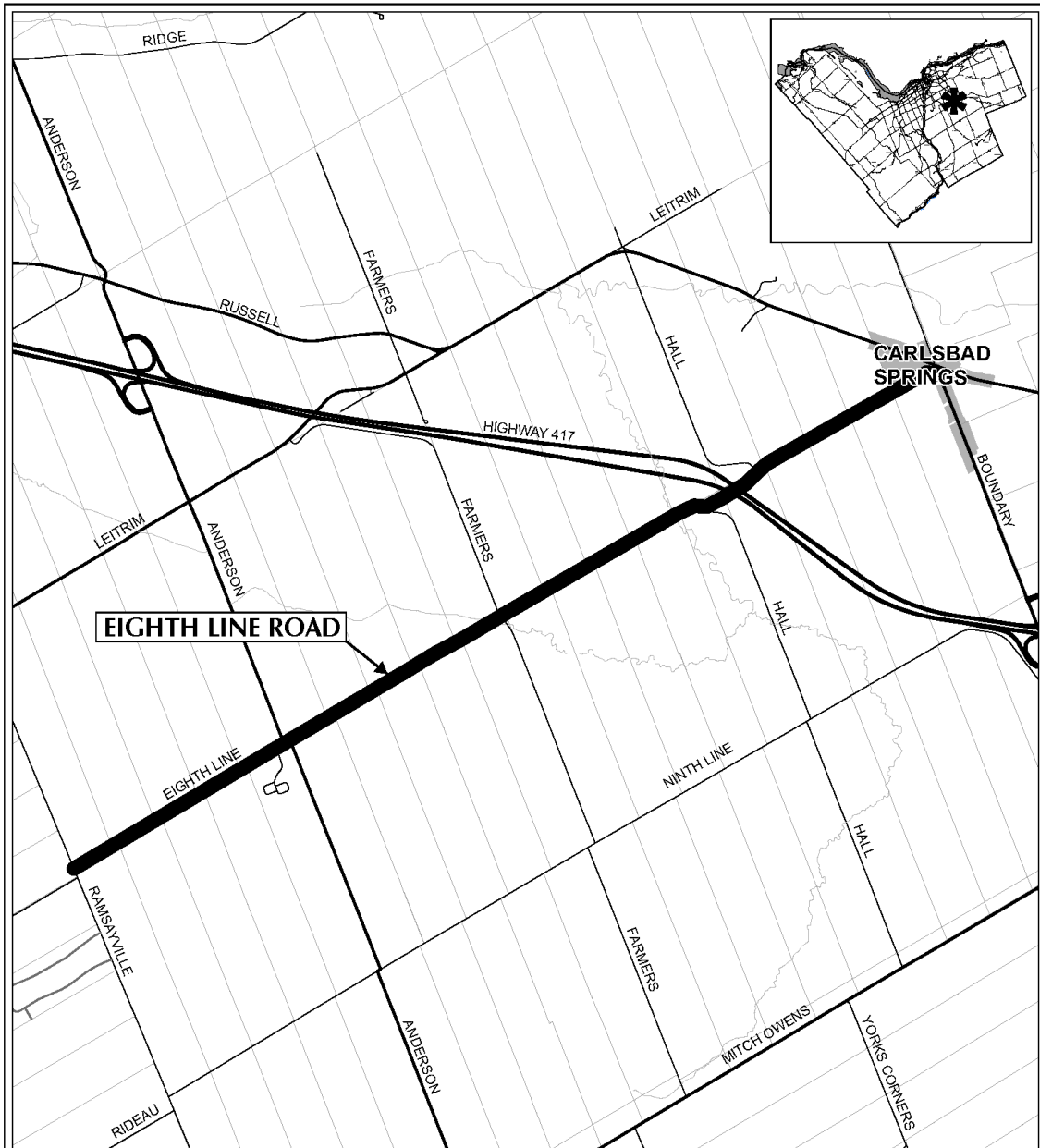
Document 1 Carte de localisation – chemin Eighth Line


Document 2 Carte de localisation – chemin Eighth Line

SUITE À DONNER

Le Bureau du directeur municipal, le Service du greffier municipal et chef du contentieux, la Direction des opérations juridiques et des services de soutien vont préparer et mettre en œuvre les règlements nécessaires pour l'adoption au Conseil.

Le Portefeuille des opérations municipales, les Services des travaux publics, la Division de l'entretien des routes et de la circulation routière, à la demande des Services du code du bâtiment, vont fabriquer et installer les nouvelles plaques de rue.



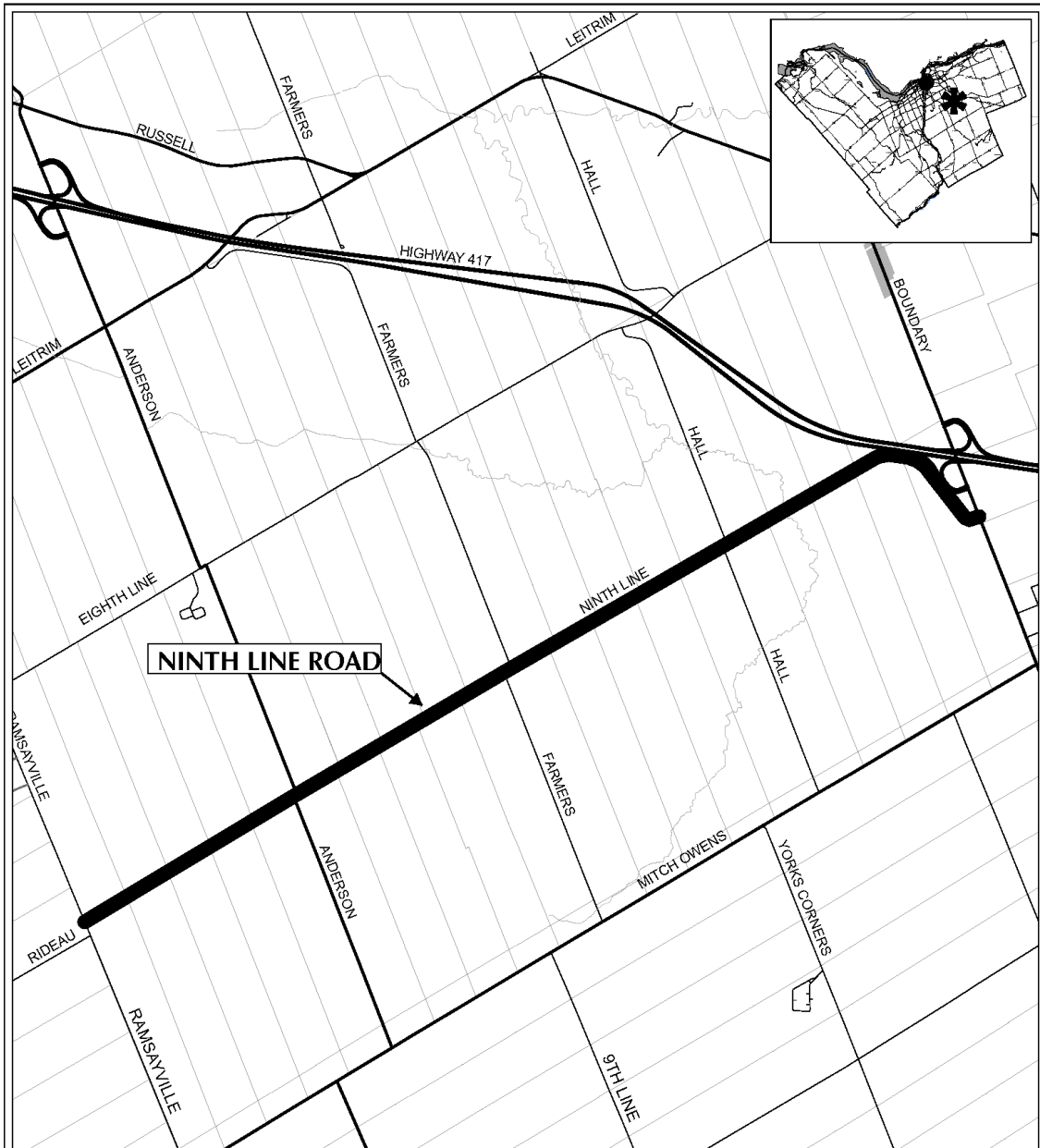

Produced by Infrastructure Services
and Community Sustainability
Produit par le Services d'infrastructure
et Viabilité des collectivités

11-1444-A

I:\GIS\Shape\Road_Name_Dup\EighthLine.mxd

2011 / 11 / 18

EIGHTH LINE ROAD
Ramsayville Road to Boundary Road (Gloucester)



Produced by Infrastructure Services
and Community Sustainability

Produit par le Services d'infrastructure
et Viabilité des collectivités

11-1444-A

I:\GIS\Shape\Road_Name_Dup\NinthLine.mxd

2011 / 11 / 18

NINTH LINE ROAD

Ramsayville Road to Boundary Road (Gloucester)